



# Fabrication de produits d'entretien naturels// #2956



## Public

Tout public.

## Prérequis

Aucun.

## Objectifs

Ce module vise à connaître et à utiliser les produits de base et matières premières pour réaliser ses produits ménagers.

Vous apprenez les précautions d'usage, les règles d'associations, les formules et dosages.

Vous réalisez les produits indispensables pour le ménage écologique.

*Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 2956: en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/70135e58-11ae-429c-8214-f880fdacf7ef\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/70135e58-11ae-429c-8214-f880fdacf7ef) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/e99a44a2-a323-4de5-9b25-44511642930e>) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.*

- Présentation des symboles et pictogrammes utilisés sur les produits ainsi que leur signification.
- Description des familles de produits de nettoyage écologique.
- Réalisation d'une recette pour chaque pièce de la maison en mode 100% naturel.
- Atelier pratique : vous confectionnez des tablettes lave-vaisselle, poudre désinfectante pour WC, nettoyeur multi-usages et pierre à récurer.

Chaque participant repart avec ses réalisations ainsi qu'un syllabus avec la théorie, les recettes et astuces pour une maison au naturel.

**Matériel à prévoir :** Des contenants pour emporter les différents produits réalisés.

## Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation.

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)

